

22
n° département

GLOMEL
commune

Kerblouz

adresse ou lieu-dit

Guingamp

Rostrenen

arrondissement

canton

MAISON (2)

35.01 C

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1/10000 4119

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25000 feuille : Rostrenen 3-4 Lambert 1 X 176 54
Y 71 98

Cadastré année : section : parcelle :
année : 1966 section : F 3 parcelle : 534

Propriétaire :

Destination actuelle : dépendance agricole

Protection M.H. : (I.S. 3/12/87) partiellement : la salle, toilettes, logis et dépendances (écuries, étables, cheminées).

État de conservation :

Dossier établi le : 1966 par DEPIERRE - BRUN
revu le : 1976 par DUCOURET

Pl. I Plan au sol

82.22.05 P

Table des figures

Fig. 1 - Vue de situation prise de l'Est 69.22.561 Z
2 - Logis, vue générale Sud 69.22.562 V
3 - Logis, vue générale Sud 66.22.552 Z
4 - Logis, vue générale Nord 66.22.553 Z
5 - Dépendances Sud, élévation Nord 69.22.563 Z
6 - Vue d'ensemble Sud-Ouest 69.22.565 V
7 - Vue d'ensemble Ouest 69.22.564 V

DESCRIPTION1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Ferme en écart; plan-masse en U dont un corps de logis et deux corps de dépendances; cour centrale ouverte à l'Est.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Construction en granite.

3. PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Logis de plan rectangulaire avec étage carré, plan massé.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Élévation Sud irrégulière, deux portes en plein cintre.

Deux fenêtres du 2ème niveau portent des inscriptions :

- l'une : I H S I669

- l'autre : VINCANT LELAY (accompagnée d'un lion de profil).

Élévation Nord peu ajourée, une porte et une fenêtre.

Murs-pignons aveugles.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants en ardoise, une souche de cheminée à l'Est.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Pièce unique aux deux niveaux avec cheminées superposées sur le pignon Est; accès à l'étage et au comble par échelle.

Logis et dépendances contemporaines dont le plan-masse en U est exceptionnel dans le canton.

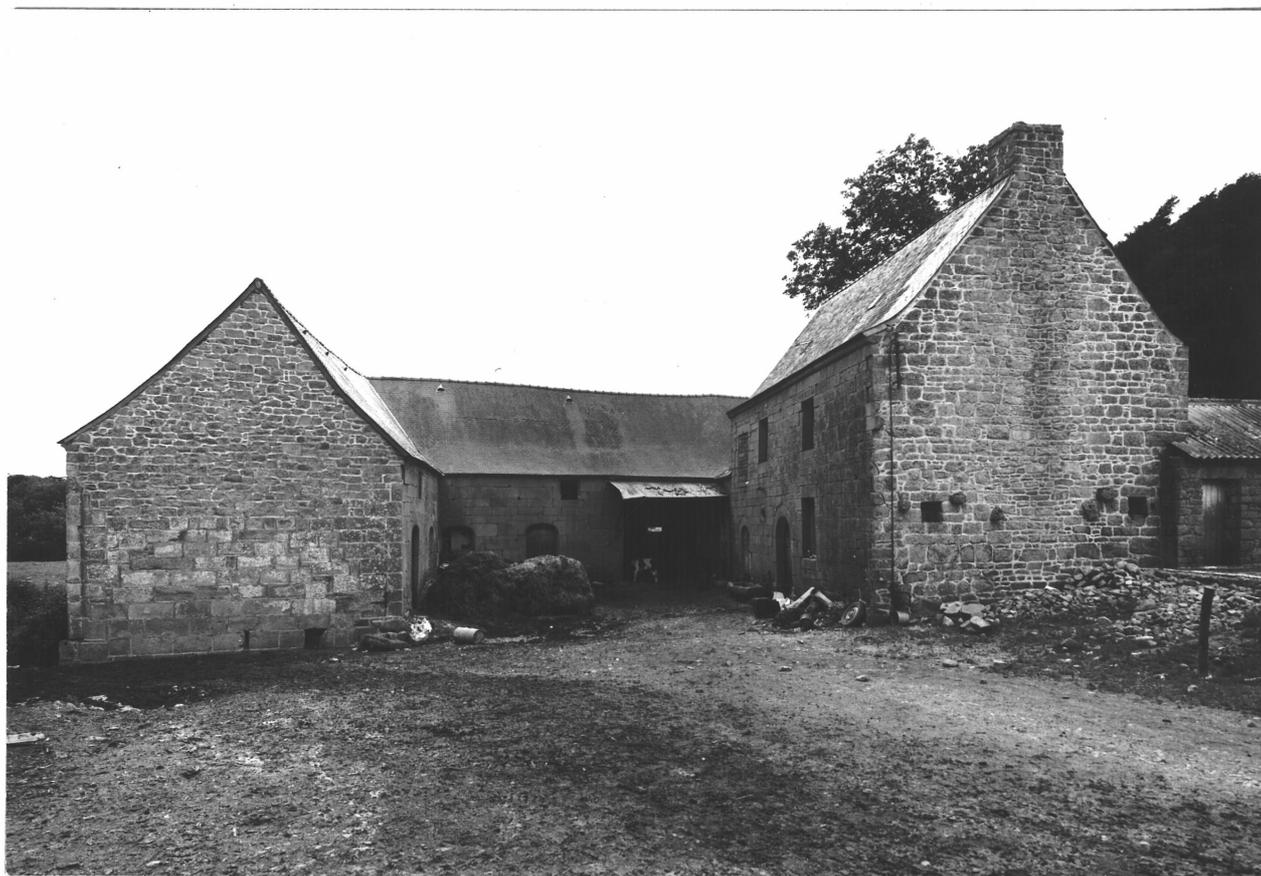
GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISON 2

Vue de situation prise de l'Est

Cliché DAGORN

69.22.561 V



GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISON 2

Bâtiment C - Elévation Sud

Cliché DAGORN

69.22.562 V



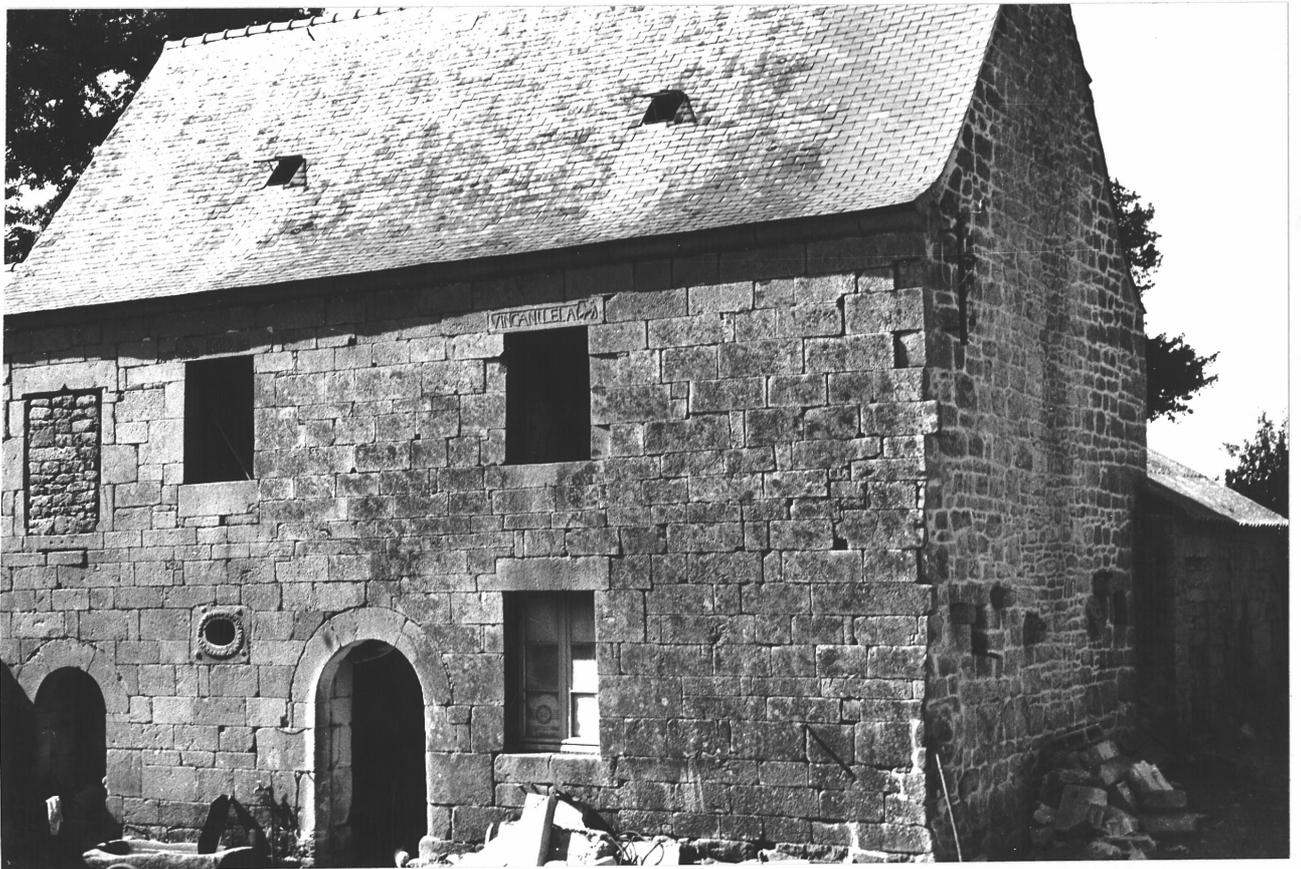
GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISONS (Ensemble)

Maison N°2 - bâtiment C - élévation
Sud

Cliché BRULON

66.22.552 Z



GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISONS (Ensemble)

Maison N°2 - bâtiment C - élévation
Nord

Cliché BRULON

66.22.553 Z



GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISON 2

Bâtiment A - Elévation Nord

Cliché DAGORN

69.22.563 V



GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISON 2

Bâtiments A et B - Elévations Sud et Ouest

Cliché DAGORN

69.22.565 V



GLOMEL 22

KERBLOUZE - MAISON 2

Bâtiment B - Elévation Ouest

Cliché DAGORN

69.22.564 V

